

L'escroquerie des aliments

Le terme aliment est communément utilisé pour désigner les produits alimentaires industriels transformés, modifiés avec ajouts d'éléments divers qui sont supposés avoir des vertus de prévention, voire curatives pour la santé : baisse supposée du cholestérol avec certaines margarines enrichies en stérol, renforcement de l'immunité avec certains produits laitiers dont des souches spécifiques de bactéries ont été introduites... Les autorités utilisent le terme d'"allégation santé". Des milliers de demandes ont été faites auprès de l'Europe et la Commission européenne en a autorisé récemment 222. Il y en avait de surprenantes comme celle d'une célèbre marque de chocolat qui proposait, concernant son chocolat au lait, "aide les enfants à grandir".

La Commission vient de rendre un rapport de 750 pages. A priori, il pourrait sembler rassurant qu'elle ait sélectionné et interdit des allégations qui pouvaient paraître trompeuses aux yeux du consommateur ou sans fondement scientifique. Mais regardons de plus près ce qui se prépare. Il faut d'abord constater que la Commission n'a analysé que les études fournies par les industriels, ce qui pose, comme pour les OGM, la question de savoir si la totalité des études, notamment celles négatives, ont été communiquées.

Effets pervers

Mais, allons plus loin, la Commission européenne n'aurait-elle pas dû tout simplement s'interdire d'autoriser la moindre allégation santé ?

En effet, ce n'est pas parce qu'un élément supposé bénéfique est ajouté que le produit transformé est bon dans son ensemble, car il peut aussi concentrer des résidus de pesticides, des cocktails colorants et autres additifs insuffisamment étudiés en termes d'interactions, avoir des emballages inadéquats... L'Europe n'a pas pris en compte cette dimension.

Il y a aussi des effets pervers, car mener à bien des études, même partielles, voire partiales avec le vernis scientifique adéquat, est fort onéreux. Qui peut et pourra les financer, si ce n'est uniquement les très grands groupes industriels ? Veut-on clairement cautionner cette démarche ?

Par ailleurs, le chercheur à l'Inserm Pierre Meneton (auteur de "*L'aveuglement de la communauté scientifique et des agences sanitaires*" *Biofutur* 320, avril 2011) a clairement alerté sur le fait que les études financées par les industriels pouvaient, sans être fausses, être biaisées et que la source de financement directe et indirecte devait être prise en compte dans l'évaluation de toutes les études. Par exemple, il indique : "Les types de paramètres mesurés sont autant de facteurs susceptibles d'influencer les résultats... et d'orienter les conclusions des études."

Refuser les allégations

Si, grâce au marketing des grandes entreprises qui utilisent ces études - car c'est leur finalité essentielle : servir à la promotion des produits -, les consommateurs adhèrent ou se font piéger, ceux-ci ne risquent-ils pas en plus de déséquilibrer leurs rations alimentaires en ayant tendance à surconsommer ce produit au détriment d'autres pouvant assurer un meilleur équilibre nutritionnel ? Il est ahurissant de laisser encore certaines grandes entreprises agro-alimentaires s'autoproclamer défenseurs de la santé des consommateurs à des fins purement mercantiles.

Insistons sur le fait que la bonne attitude pour l'Europe devrait probablement être de refuser le principe même des allégations pour éviter d'ouvrir la porte ouverte à de multiples dérives. Ne doit-elle pas mettre son énergie et ses moyens financiers à promouvoir les produits bruts frais ou surgelés, à lutter contre les souillures chimiques des aliments aux multiples conséquences en termes de surpoids, de diabète, de troubles de la fertilité, et de renforcer des campagnes de prévention ? N'oublions pas que le simple coût du diabète au niveau européen est de 90 milliards d'euros (OCDE 2012), 13 milliards pour la France pour cette unique pathologie avec des souffrances humaines incalculables : environ 10 000 amputations par an sont liées à cette maladie en France. Et, selon l'OMS, toutes les 30 secondes dans le monde, quelqu'un est amputé d'un membre inférieur à cause du diabète.

Le changement de stratégie que doit adopter l'Europe vis-à-vis de l'industrie agro-alimentaire et de la protection des consommateurs, c'est maintenant que la France devrait l'imposer.

Docteur Laurent Chevallier, *Le Point*, le 04/06/2012